

la forêt, sans fouler aux pieds une multitude de plantes intéressantes que le vulgaire écrase sans pitié, et sans seulement penser qu'il détruit, inconsciemment, un être que le créateur a mis là pour continuer son œuvre. Au contraire, l'observateur, le scrutateur, celui qui veut s'instruire sait tirer profit de tout, il regarde constamment autour de lui, rien ne lui échappe. D'un coup d'œil il embrasse dans l'ensemble et les détails toutes les choses qui se présentent à ses yeux; la plus petite plante excite autant son intérêt que la plus belle fleur qui se balance majestueusement sous le souffle du zéphir.

Mais la seule contemplation des innombrables plantes qui frappent ses regards ne saurait suffire à lui apprendre la botanique. Il doit chercher à connaître le nom vulgaire et le nom scientifique de chaque plante, et en conserver un échantillon pour son herbier.

Mais, dira-t-on, comment voulez-vous qu'un pauvre novice puisse par lui-même parvenir à connaître le nom d'une plante qu'il n'a jamais vue ?

Laissez-moi, chers lecteurs, vous indiquer le moyen dont je me suis servi il y a plus de trente ans et qui m'a bien réussi.

Procurez-vous un manuel élémentaire de botanique, pour apprendre les rudiments de cette science, et ne vous effrayez pas des mots baroques et impossibles—presque tous tirés du grec—que vous y rencontrerez.

Le meilleur manuel de ce genre que je connaisse est celui que notre grand naturaliste canadien a publié lorsqu'il n'était encore que simple curé de Saint-Joachim, et qu'on peut encore acheter pour quarante centins chez M. C. Darveau. C'est l'ouvrage dans lequel j'ai étudié moi-même, et dont je me suis servi pour enseigner la botanique à mes élèves lorsque j'étais professeur à l'école normale Laval.

Mais cet ouvrage ne suffit pas, car il ne donne que les grandes lignes de la science.

Celui qui voudrait étudier cette branche sérieusement, devrait s'imposer quelques petits sacrifices pécuniaires, pour réussir. Il lui faut d'abord la *Flore canadienne*, du même auteur; une loupe, pour examiner les plantes dans leurs plus petits détails, et du papier buvard pour mettre les échantillons en presse,

Avec ces faibles éléments, qui ne coûtent, après tout, que quelques piastres, une jeune fille ou un jeune homme intelligent peut se procurer une immense somme de jouissances intellectuelles, et répandre dans notre population le goût de l'histoire naturelle.

Acceptez donc, chers lecteurs, les quelques lignes que je vous adresse, avant de prendre congé de vous pour deux mois, et au commencement de septembre, si Dieu me prête vie, je serai très heureux de reprendre la plume pour continuer de travailler, comme par le passé à la grande cause de l'éducation de la jeunesse.

J.-B. CLOUTIER.

Une déclaration importante

Le *Star*, de Montréal, rapporte dans son numéro du 8 mai, que le Dr Heneker, qui est président du comité protestant du conseil de l'Instruction publique de cette province, a déclaré dans un discours prononcé à Sherbrooke, le 7 du mois dernier, que *beaucoup de privilèges importants dont jouit la minorité protestante sont un don gratuit de la part de la majorité catholique de la province de Québec*, et il est d'avis que la même bienveillance et la même harmonie devraient exister à Manitoba.

Cette déclaration du Dr Heneker est celle d'un gentilhomme; elle fait honneur à son auteur et prouve une fois de plus que les Canadiens-français comprennent leurs devoirs politiques; qu'ils savent respecter les droits de la minorité et qu'ils poussent même la générosité jusqu'à faire des *dons gratuits* aux protestants.

C.-J. MAGNAN.

Nécessité du droit civique dans l'école

Dernièrement, Nos Seigneurs les évêques de la province de Québec ont publié une lettre pastorale relative à la question des écoles du Manitoba. C'est un document de la plus haute importance et qui est écrit de main de maître.